# La tombe :

## son supplice et sa félicité

القبر عذابه و نعيمه



Par
Hussein Ibn Aoûda Al'Awaicha

Traduit par
Messaoud Boudjenoun

DAR IBN HAZM

# La tombe :

## son supplice et sa félicité

القبر عذابه و نعيمه

Par
Hussein Ibn Aoûda Al 'Awaicha

Traduit par
Messaoud Boudjenoun

DAR IBN HAZM



Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux

Tous droits réservés

1ère édition
1425- 2004

DAR IBN HAZM
Beyrouth, Liban, B.P.: 14/6366
Tel - Fax: (00961-1) 701974
E-mail: Ibnhazim@cyberia.net.lb

## Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

## Avant propos

La louange appartient à Allah. Nous Le louons, nous Lui demandons secours et nous sollicitons Son pardon. Nous nous mettons sous la protection d'Allah contre les méfaits de nos âmes et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, personne ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, personne ne peut le guider

Je témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allah, l'Unique qui n'a pas d'associé et je témoigne que Mohammed est Son serviteur et Son messager.

Allah le Très-Haut dit:

**﴾Ô les croyants! craignez Allah comme il doit être craint et ne mourez qu'en pleine soumission (à Allah)﴿**[1].

---

(1) S.3, V.102.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا
وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٠٢﴾﴾ [آل عمران: ١٠٢].

﴾Ô les gens! craignez votre Seigneur qui vous a crées d'un seul être, et a crée de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement﴿[1].

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُوا۟ رَبَّكُمُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ وَخَلَقَ
مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَآءَلُونَ بِهِۦ
وَٱلْأَرْحَامَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا ﴿١﴾﴾ [النساء: ١].

﴾Ô vous qui croyez! craignez Allah et parlez avec droiture afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande récompense﴿[2].

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَقُولُوا۟ قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٧٠﴾
يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَٰلَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ

(1) S.4, V.1.
(2) S.33, V.70-71.

﴿فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٧١﴾﴾ [الأحزاب: ٧٠ ـ ٧١].

Cela dit, Il n'y a pas plus crédibles paroles que celles du Coran et il n'y a pas meilleure guidance que celle de Mohammed (QSSSL). Les pires des choses sont les innovations religieuses. Chaque innovation est une hérésie, toute hérésie mène à l'égarement et tout égarement mène à l'enfer.

Ce livre intitulé «La tombe, son supplice et sa félicité» fait suite à la collection que j'ai citée dans l'ouvrage «L'invocation» et pour laquelle, j'implore Allah, au passage, de me combler de réussite pour sa réalisation. Cela dit la question relative au supplice et à la félicité de la tombe fait partie des sujets touchant à la foi et dont le musulman est tenu de prendre connaissance. Et c'est pourquoi j'ai pensé qu'il m'était nécessaire de mettre à la disposition de mes frères de religion de tels enseignements.

En effet, c'est à partir de la connaissance des choses se rapportant au supplice et à la félicité de la tombe, au châtiment du feu et à la béatitude du Paradis ainsi que la foi en ces vérités eschatologiques, qu'on pourra réformer et améliorer l'aspect intérieur de l'être qui, à son tour, implique la réforme et l'amélioration de l'aspect extérieur. C'est là, certes, une condition impérative pour améliorer le comportement des gens et permettre ainsi à la

société entière et à toute la communauté musulmane de vivre dans la sécurité et la tranquillité.

Il n'est un secret pour personne, en effet, que la cause de la corruption des gens sur terre, sans exception, qu'ils soient seuls ou en groupes, trouve son explication dans l'inexistence d'un rempart moral, voire d'une conscience religieuse. Le plus grand rempart reste incontestablement cette foi en Allah le Très-Haut et le sentiment qu'Il nous surveille constamment où que nous soyons, seul ou en groupe, en secret ou en public, la foi en Ses anges, la foi en la félicité et le supplice de la tombe et la foi en l'existence (dans l'au-delà) du paradis et de l'enfer, à l'instar d'autres choses dont on est tenu de croire en leur existence.

Avant d'émettre et de faire quoi que ce soit, le croyant est tenu de peser cela à l'aune de la crainte d'Allah, de l'enfer, de la tombe avec son tourment et sa félicité et enfin de l'espoir d'entrer au paradis. Il appartient donc au croyant, dans ce cas là, de ne faire preuve que de bonnes actions. En effet, s'il lui arrive de sombrer dans des choses inconvenables, des choses qu'Allah désapprouve, il devra toujours avoir présent à l'esprit le supplice du feu et de la tombe, que toute autre chose. Ainsi, il ne retrouvera sa tranquillité et sa stabilité que lorsqu'il se remettra

à Allah pour lui pardonner ses fautes et se repentir à Lui avec pleurs, crainte et regret.

C'est à travers ces belles images (de piété) que les premiers musulmans ont pu conquérir le monde. Mais lorsque notre communauté musulmane commença à sombrer dans l'incertitude en faisant fi de ces hautes qualités, elle perdit non seulement les vertus morales, la stabilité et la tranquillité de l'âme mais aussi la concorde et l'amitié entre ses membres. La preuve, elle est allée jusqu'à délaisser au point de négliger le Djihad (la lutte pour la cause d'Allah) suscitant au passage la convoitise de l'ennemi, d'où cette occasion offerte aux autres nations de s'acharner sur elle à l'image de convives se disputant un plat de nourriture.

Ce faisant, les musulmans perdirent beaucoup dans l'affaire. Une perte qui sera encore plus terrible et plus amère dans l'au-delà.

Il reste que cette religion servira de flambeau et de lumière, montrant le droit chemin à ceux qui veulent marcher dans sa lumière. C'est une religion qui illumine la voie aux musulmans et revivifie leurs cœurs avant de les rassembler. Une religion où il n'y a pas de place à la haine et à la rancune. C'est une religion qui permet d'accéder au bonheur et de retrouver la dignité et la gloire d'antan. Tout cela ne

sera possible qu'une fois que l'on consentira à s'attacher aux préceptes de notre religion .Y a-t-il donc quelqu'un pour réfléchir...?

Cela dit, je profite de l'occasion pour remercier et y insister là-dessus toute personne m'ayant aidé et assisté dans la réalisation de cet ouvrage (épître), avec une pensée particulière à mon honorable maître Mohammed Nacer Eddine Al-Albani qui, à travers son livre, «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib», m'a permis de trouver tout ce qui me manquait pour compléter mon exposé et transmettre mon message. Qu'Allah (le Très-Haut) le récompense par le bien.

Nous implorons Allah (le Très-Haut) pour que cette épître soit dévouée sincèrement pour Sa face de l'accepter de ma part et de me préserver moi, ainsi que mes frères de religion du châtiment de la tombe et du feu (de l'enfer) et de nous faire jouir de la félicité de la tombe et du bonheur du paradis. Nous demandons Allah (le Très-Haut) de nous épargner (du mal) aussi bien dans ce bas monde que dans l'au-delà car Son pouvoir s'étend sur toute chose.

  

## Les derniers moments précédant la mort

Allah, le Très-Haut hésite à ôter la vie au croyant, comme il est rapporté dans un hadith d'Abû Hûreira (qu'Allah l'agrée) où le Prophète (QSSSL) dit:

**«Allah, le Très-Haut dit: Quiconque prendra comme ennemi un ami à Moi, Je lui déclarerai la guerre. Rien de ce qui M'est agréable ne rapproche autant Mon serviteur de Moi, que l'accomplissement des obligations que Je lui ai imposées. Mon serviteur ne cessera de se rapprocher de Moi par des pratiques surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aimerai. Et lorsque Je l'aimerai Je serai son ouie par lequel il entendra, sa vue par laquelle il regardera, sa main avec laquelle il empoignera et enfin son pied avec lequel il se déplacera.**

**S'il me sollicite, certes, Je répondrai à sa sollicitation et s'il cherche protection auprès de Moi il l'a trouvera. S'il y'a une chose que J'hésiterai[1] à**

---

(1) En citant le hadith, Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya =

**faire, c'est d'ôter la vie au croyant. Il n'aime pas la mort et Moi Je n'aime pas ce qui lui cause du mal»**[1].

**La présence du diable à l'article de la mort:**

Le diable fait tout pour être de la partie lorsque l'homme s'apprête à rendre l'âme. Ainsi il tient à lui faire achever ses œuvres par le mal, la perversité et le péché, lui, au demeurant, qui excelle dans d'autres (mauvaises) choses.

Dans un hadith de Djabir (qu'Allah l'agrée) le Prophète (QSSSL) dit: **«Le diable fait tout pour être présent dans vos affaires si bien qu'il tient à ce qu'il soit présent au moment même de vous mettre à table. Lorsque l'un d'entre vous fait tomber une bouchée de nourriture, qu'il la saisisse (pour la manger) après avoir pris soin de la nettoyer (des corps étrangers) et ce pour ne pas la laisser au diable. Lorsqu'il termine (de manger), qu'il lèche ses doigts car il ne saurait**

---

= (qu'Allah ait son âme) a fait ce commentaire: «Allah le Très-Haut parle bien de Son hésitation, car l'hésitation est l'opposition de deux volontés: Il aime ce que Son serviteur aime et abhorre ce que ce dernier abhorre comme c'est le cas de la mort. Si d'un côté Allah parle d'hésitation, en revanche Il confirme que la mort aura bien lieu en toutes circonstances d'une autre côté». Voir «Al-Fatawi» (10/58).

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (6502).

**savoir laquelle partie de sa nourriture contient la bénédiction d'Allah»[1].**

  

(1) Rapporté par Muslim (2033).

## Ce qui se passera au moment de l'arrivée de la mort

Lorsque le mécréant sentira que sa mort est devenue inéluctable, il demandera à retourner en vie:

Allah le Très-Haut dit à ce titre: **﴾puis, lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit: «mon Seigneur! Fais-moi revenir (sur terre) afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais». Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y'a une barrière jusqu'au jour où ils seront ressuscités﴿**[1].

﴿حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَحَدَهُمُ ٱلْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ٱرْجِعُونِ ﴿٩٩﴾ لَعَلِّىٓ أَعْمَلُ صَـٰلِحًا فِيمَا تَرَكْتُ ۚ كَلَّآ ۚ إِنَّهَا كَلِمَةٌ هُوَ قَآئِلُهَا ۖ وَمِن وَرَآئِهِم بَرْزَخٌ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٠٠﴾﴾ [المؤمنون: ٩٩ ـ ١٠٠].

**L'agonie:**

'Aïcha (qu'Allah l'agrée) rapporte qu'au moment de mourir le Prophète (QSSSL) tenait entre ses mains un petit récipient d'eau. Il y trempa sa main et la passa sur son visage tout en disant: **«Il n'y a de**

---

(1) S.23, V.99-100.

**divinité qu'Allah. Certes, la mort est précédée d'agonies»**. Ensuite il leva sa main en disant: «**Chez le compagnon suprême»**. Il resta ainsi jusqu'à ce qu'il rendit l'âme et relâcha sa main(1).

**Au moment de rendre l'âme il n'est accepté aucune profession de foi de la part du mécréant:**

D'après Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée), le Prophète (QSSSL) a dit: «**Lorsque Allah fit noyer Pharaon, celui-ci pour se racheter dit: «j'ai foi qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, Celui adoré par les enfants d'Israël».**

**L'Archange Gabriel dit: «Ô Mohammed si tu m'avais vu, lorsque je lui ai fourré de la boue de mer dans la bouche pour l'empêcher d'énoncer quoi que ce soit à même de lui permettre de bénéficier de la miséricorde (d'Allah)»**(2).

* - La présence de l'Ange de la mort au chevet du mourant(3).

---

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (6510).

(2) Rapporté par Ahmed dans son «Musnad» et par At-Tirmidhi dans son «Sahih At-Tarmidhi» (2483).

(3) Tous les faits indiqués par les astérisques ont pour dénominateur commun le hadith d'Al-Barrâ Ibn 'Azeb. Par ailleurs, d'autres faits se sont imbriqués dans le hadith en question, d'après une classification que j'ai jugée adéquate.

* - L'Ange de la mort annonce au croyant la bonne nouvelle du pardon et de l'agrément d'Allah et annonce au mécréant la mauvaise nouvelle de la colère et du courroux d'Allah.

  

## Ce qui passera une fois l'âme saisie

* - L'âme du croyant se séparera de son corps avec une facilité déconcertante. En revanche, celle du mécréant éprouvera toutes les peines du monde à sortir.

* - L'âme du croyant se séparera de son corps en s'écoulant presque insensiblement par contre celle du mécréant le sera par le coin de sa bouche, à l'image de celle de l'âne[1].

* - L'âme du croyant sortira enveloppée d'une saveur très agréable, comparable à celle du musc le plus parfumé qui soit, tandis que celle du mécréant sortira enveloppée d'une odeur désagréable, comparable à la plus mauvaise odeur de charogne qui soit.

* - Le croyant rendra l'âme en rendant grâce à Allah le Très-Haut:

A ce titre Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée)

(1) Rapporté par At-Tabarani dans «Al-Kabir», avec une bonne chaîne de transmission. Voir «As-Sahiha» (2151).

rapporte un hadith du Prophète (QSSSL) qui dit:

**«En toute circonstance, il ne provient du croyant que du bien. La preuve, au moment où on lui ôte la vie, lui ne fait que rendre grâce à Allah, le Très-Haut»**[1].

* - Lorsque l'âme se séparera du corps, le regard la suivra et ce, comme en témoigne le hadith du Prophète (QSSSL) qui dit: **«Lorsque l'âme quittera le corps, elle sera suivie par le regard»**[2].

* - Les anges ouvriront les portes du ciel, l'une après l'autre, pour accueillir comme il se doit l'âme du croyant.

* - Les portes du ciel resteront fermées devant les mécréants

* - Allah le Très-Haut donnera ordre à ce que l'âme du croyant retourne sur terre une fois son livre mentionné parmi les «Illiyin»[3].

* - Le mécréant verra ainsi son âme lâchée du ciel pour venir s'écraser sur son cadavre une fois son

---

(1) Rapporté par Ahmed et les autres, on le retrouve dans «As-Sahiha» (1632).

(2) Rapporté par Muslim (920).

(3) Allusion faite au Paradis, à ce qui est supérieur, à la chose sublime.

livre mentionné parmi les «Sijjin»[1].

* - Une fois enterré, le mort se réjouira de la compagnie des vertueux, le temps que des chameaux soient égorgés et leur viandes distribuées par la suite et ce, conformément au hadith de 'Amr Ibn Al-'Ass (qu'Allah l'agrée) qui dit: **«Et quand vous m'aurez enterré, versez la terre sur mon corps petit à petit et restez autour de ma tombe, le temps d'égorger les chameaux dont la viande sera distribuée afin que votre compagnie me procure de la quiétude et que je réfléchisse à la manière d'accueillir les messagers de mon Seigneur»**.

* - Personne ne sera exempté de la pression de la tombe ni même les petits enfants. En effet, le Prophète (QSSSL) a dit à ce sujet: **«Il existe dans la tombe une pression, et si quelqu'un devait échapper à cette dure épreuve se serait Sa'd Ibn Mu'âd»**[2].

Abû Ayûb (qu'Allah l'agrée) rapporte que lorsque fut enterré un jeune enfant, le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Si quelqu'un aurait à échapper à l'étreinte de la tombe, se serait cet enfant»**.

---

(1) Chacun y va de son propre commentaire. Selon Ibn Kathîr, l'expression «Sijjin», signifie dans le palier inférieur de la terre.

(2) Rapporté par Muslim (121).

*** Une fois dans leurs tombes les morts retrouvent leurs raisons:**

'Abdûllah Ibn 'Umar (qu'Allah les agrée) rapporte que 'Umar interrogea le Prophète (QSSSL) au sujet de l'épreuve de la tombe en disant: «Est-ce vrai que notre raison nous sera rendue?». Il répondit: **«de la même manière que tu l'es maintenant»**. «Avec la bouche pleine de pierres?» renchérit Ibn 'Umar[1].

* - Le mort entend du fond de sa tombe le bruit de pas des gens lorsque ces derniers le quittent.

*** Quand aura lieu l'épreuve de l'interrogatoire?**

Le mort se verra soumis à l'interrogatoire une fois terminé son enterrement. En effet, le Prophète (QSSSL) se mettait devant la tombe du mort, juste après sa mise sous terre, pour interpeller les gens par cette phrase: **«Invoquez le pardon d'Allah en faveur de votre frère. Invoquez en sa faveur pour qu'il puisse passer l'épreuve de l'interrogatoire avec assurance. Car en ce moment là, il est en train d'être interrogé»**[2].

---

(1) Rapporté par At-Tabarani dans «Al-Kabir». Les narrateurs de ce hadith sont crédibles. Voir l'ouvrage «As-Sahiha» (2164).

(2) Rapporté par Abû Dawûd dans «Sahih sûnan Abû =

*** La venue des deux Anges chargés de l'interrogatoire:**

- Leurs noms et leurs caractéristiques:

Dans un hadith d'Abû Hûraira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (QSSSL) a dit: **«Une fois le mort enterré, deux anges de couleurs bleuâtres et noirâtres appelés l'un «Mûnkar», et l'autre «Nakir», se présentent devant le mort et l'interpellent en lui disant: «Que disais-tu de cet homme?» Il répondra: «Il est le serviteur et le messager d'Allah, j'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohammed est Son serviteur et Son messager». Ils lui diront: «On est au courant de ce que tu disais (sur lui)»**[1].

**Allah le Très-Haut raffermira les croyants dans leur foi même dans leurs tombes:**

D'après Al-Barrâ Ibn 'Azeb (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Une fois placé dans sa tombe, le croyant aura la visite de deux anges. Ensuite il attestera qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohammed est Son Messager et ce,**

= Dawûd» (2757) et par El-Hâkem. Voir «Ahkâm Al-Djanâïz» (156).

(1) Il s'agit d'une partie du hadith rapporté par At-Tirmidhi et par Ibn Abû 'Assem dans «As-Sunna». Voir «As-Sahiha» (1391).

**conformément au verset qui dit: ❴Allah raffermira ceux qui avaient cru par la parole ferme❵»**[1].

* - Le croyant trouvera la réponse alors que le mécréant restera perplexe lors de l'épreuve de l'interrogatoire.

* - L'homme vertueux s'asseye dans sa tombe sans pour autant éprouver de frayeur avant son interrogatoire. En revanche, l'égaré s'asseye dans sa tombe gagné de peur et de frayeur au point de perdre la raison.

* - Le pécheur se verra ouvrir dans la tombe une lucarne donnant sur le paradis, afin de voir ce qu'Allah l'en a privé.

* - La vue du feu qu'Allah a épargné au croyant:

'Aïcha (qu'Allah l'agrée) rapporte ce qui suit :

«Une femme juive, à la recherche de la charité, se présenta devant ma porte et supplia en ces termes: «Donnez-moi à manger, fasse Allah vous protéger contre l'épreuve de l'antéchrist (l'imposteur) et contre l'épreuve de la tombe (le supplice)». 'Aïcha enchaîna: «Je la retins jusqu'à l'arrivée du Messager d'Allah (QSSSL) et je lui dis: «Ô Messager d'Allah

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (1369) et par Muslim (2871).

que veut-elle insinuer à travers ses propos?». Il demanda: **«Que dit-elle?»**. «Elle dit, poursuit 'Aïcha, fasse Allah vous protéger contre l'épreuve de l'antéchrist et contre l'épreuve de la tombe». Elle continue: «A ce moment là le Prophète (QSSSL) leva ses mains au ciel invoquant la protection d'Allah contre l'épreuve (l'imposture) de l'antéchrist et contre l'épreuve (supplice) de la tombe puis ajouta: **«Pour ce qui est de l'épreuve de l'antéchrist, sachez qu'il n'y a pas de prophète qui n'ait mis en garde sa communauté contre ses agissements. Me concernant, je vous mettrai en garde contre celui-ci comme aucun autre prophète ne l'avait fait de cette manière envers sa communauté.**

**En effet, il (l'antéchrist) est borgne alors qu'Allah ne l'est pas, il porte sur son front la mention «mécréant», chose qu'arrivera à déceler tout croyant. Pour ce qui est de l'épreuve de la tombe, sachez aussi que vous serez éprouvés à mon sujet et que vous y serez interrogés. S'il s'agit d'un homme vertueux, on le fera asseoir dans sa tombe sans qu'il ne puisse éprouver de peur et de frayeur et on l'interrogera: «Quelle était ta religion?» Il répondra: «l'Islam». On lui dira: «Parle-nous de cet homme qui vous a été envoyé?». Il répondra: «Il s'agit de Mohammed le Messager d'Allah. Il nous a été envoyé par Allah apportant avec lui des preuves évidentes, et nous avons cru en**

**lui». On lui ouvrira alors une lucarne dans sa tombe sur l'enfer et il verra ses flammes crépiter, puis on lui dira: «Regarde ce qu'Allah t'a épargné». Ensuite, on lui ouvrira une autre lucarne sur le paradis et il verra ce qu'il recèle comme félicité et beauté, puis on lui dira: «Réjouis-toi de la place qui t'y attend, car tu as vécu dans la certitude (de l'Islam), tu es mort avec cette certitude et c'est avec elle que tu seras ressuscité si Allah le veut».**

**Par contre, s'il s'agit d'un mécréant, on le fera asseoir dans sa tombe, soumis à la terreur et à la frayeur et on l'interrogera: «Qu'elle était ta religion?». Il répondra: «J'ai entendu les gens dire telle chose et je les ai suivis».**

**On lui ouvrira alors une lucarne dans sa tombe sur le paradis dont il verra la félicité et la beauté puis on lui dira: «Regarde ce que tu as laissé passer». Ensuite, on lui ouvrira une autre ouverture donnant une vue sur l'enfer et sur ses flammes qui crépitent, puis on lui dira: «Voilà la place qui t'est réservée, car tu as vécu dans l'incertitude, tu es mort dans l'incertitude et c'est avec elle que tu seras ressuscité si Allah le veut». Ensuite, on le soumettra au supplice»[1].**

---

(1) Rapporté par Ahmed à travers une chaîne de transmis-

* - Il sera ouvert au croyant une lucarne donnant sur le Paradis dans sa tombe.

- Il sera ouvert au mécréant une donnant lucarne sur l'enfer dans sa tombe.

- Le premier regardera sa place dans le paradis et le second regardera sa place dans l'enfer

- Le croyant verra sa tombe s'élargir à perte de vue. En revanche, le mécréant verra sa tombe se rétrécir sur lui.

- Les bonnes actions prendront l'aspect d'un bel homme, arborant de beaux vêtements, dégageant une odeur agréable et qui vient annoncer la bonne nouvelle. A l'inverse, les mauvaises actions prendront l'aspect d'un homme hideux, drapé de répugnants vêtements, dégageant une odeur des plus incommodantes qui soit et qui vient annoncer la mauvaise nouvelle.

- Le mécréant sera frappé d'un maillet de fer si bien qu'il se réduira en poussière comme l'atteste le hadith d'Al-Barrâ Ibn 'Azeb (qu'Allah l'agrée) qui rapporte ce qui suit :

---

= sion authentique. Extrait de l'ouvrage «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (3557). Voir recueils authentiques d'Al-Bûkhari (1372) et de Muslim (586).

«Un jour, nous suivîmes un cortège funéraire, d'un auxiliaire médinois en compagnie du Prophète (QSSSL). En arrivant devant la tombe, et avant que le défunt ne soit enterré, le Prophète (QSSSL) s'assit (la face dirigée vers la Qibla) et nous nous assîmes autour de lui. C'est comme si des oiseaux s'étaient posés au dessus de nos têtes.

Il tenait à la main un bâton recourbé avec lequel il se mit à gratter la terre. Il (QSSSL) leva alors sa tête vers le ciel puis la baissa et fit des mouvements avec les yeux de haut en bas (par trois fois) et finit par dire: **«Cherchez protection auprès d'Allah contre le supplice de la tombe»** **(en le répétant deux ou trois fois)** puis invoqua: **«Ô Allah je cherche protection auprès de Toi contre le supplice de la tombe» (en le répétant trois fois)** avant de poursuivre: **«En quittant ce bas monde vers l'au-delà, le serviteur croyant sera accueilli par des anges, qui descendront vers lui du ciel, avec des visages scintillants comme le soleil, en ramenant avec eux un linceul du paradis et un baume d'une odeur agréable. Ils viendront s'asseoir auprès de lui à perte de vue. Puis arrivera l'ange de la mort (que le salut soit sur lui) pour se placer devant sa tête et l'interpeller en ces termes: «Ô âme vertueuse!»** (Dans une autre version on trouve dire: **«Ô âme sereine!»)** **sors pour être accueillie par le pardon et l'agrément d'Allah!»**.

Le Prophète (QSSSL) continue: **«Elle sortira (du corps) à l'image d'une goutte qui ruisselle d'un cours d'eau puis il la saisira»**. Dans une autre version, il est dit: **«Lorsque son âme quittera son corps, elle sera accueillie par les prières des anges se trouvant aussi bien entre le ciel et la terre que dans le ciel qui lui ouvriront ses portes en demandant à Allah de faire monter cette âme à leur niveau. Dès qu'il la saisira, (l'ange de la mort), il n'aura même pas le temps de la prendre dans ses mains que les autres anges la saisiront à leur tour pour la placer dans le linceul parfumé du paradis comme en témoigne le verset suivant où Allah (qu'Il soit exalté) dit: ﴿Nos messagers (l'ange de la mort) se saisiront de son âme sans rien laisser ( au hasard)﴾»**.

Le Prophète (QSSSL) ajouta: **«Elle quittera ainsi le corps, avec une odeur de musc, parmi tout ce qu'il y a de meilleur»**. Il enchaîna: **«Ils la feront élever au ciel et, à chaque fois qu'ils rencontrent des anges, ceux-ci demanderont: «Qui est cette âme à l'odeur agréable?». On leur répondra: «Il s'agit d'untel fils d'untel». Ils l'appelleront avec les plus beaux noms qu'on lui connaissait sur terre.**

**Dès qu'ils arriveront au ciel terrestre, les portes s'ouvriront devant eux, après en avoir demandé l'accès, si bien que son âme est saluée par les**

habitants de chaque ciel et ce, jusqu'à leur arrivée au septième ciel. A ce moment-là, Allah (qu'il soit exalté) leur ordonnera: «Faites mentionner le livre de Mon serviteur parmi les «Illiyin» ﴾Et qui te dira ce qu'est l'Illiyin? un livre cacheté! Les rapprochés d'Allah (les anges) en témoignent﴿». Les anges s'exécuteront et Allah leur donnera ensuite l'ordre: «Faites-le retourner à la terre, car Je leur ai promis (aux humains) que de la terre (argile), Je les ai crées, et dans la terre, Je les ferai retourner et à partir d'elle, Je les ferai sortir une fois de plus».

Il ajouta: «Il sera alors ramené sur terre et son âme retrouvera son corps si bien qu'il entendra le craquement des sandales, lorsque ceux qui l'ont accompagné à sa dernière demeure commencent à quitter un par un le cimetière. Ensuite, deux anges à l'aspect très sévères se rendent auprès de lui, le font mettre sur son séant et lui posent la question suivante: «Qui est ton Seigneur?». Il répondra: «Allah est mon Seigneur». Il lui demanderont: «Qu'elle est ta religion?». Il répondra: «Ma religion est l'Islam». Ils lui demanderont: «Que dis-tu de cet homme qui vous a été envoyé?». Il répondra: «Lui, c'est l'Envoyé d'Allah (QSSSL)». Ils lui demanderont: «Qu'elles étaient tes œuvres?». Il répondra: «Je lisais le Coran, j'ai cru en ses paroles et j'ai suivi ses enseignements». Ensuite ils lui diront avec sévérité: «Qui est ton

Seigneur? Quelle est ta religion? Quel est ton prophète?». C'est la dernière épreuve qu'aura à subir le croyant qu'Allah (le Très-Haut) affirmera par des réponses fermes comme en témoigne ce verset: ﴿Allah affermit ceux qui avaient cru par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au delà﴾.

Il dira alors: «Allah est mon Seigneur, l'Islam est ma religion et Mohammed (QSSSL) est mon prophète». Puis on proclamera à partir du ciel: «Mon serviteur est sincère (dans ses propos). Etendez-lui de la literie du paradis et faites-le habiller de ses parures et ouvrez-lui une porte (donnant sur le paradis)». Ainsi il sentira son odeur et son parfum et on lui fera dès lors élargir sa tombe à perte de vue».

Il continua: «Un bel homme portant de beaux habits et parfumé d'une odeur agréable se présentera (dans une autre version: se manifestera) devant lui et dira: «Je suis venu t'annoncer ce qui te réjouira (l'agrément d'Allah et des jardins au bonheur éternel): Voilà le jour qu'on t'a promis». Il répondra: «Et toi, qu'Allah t'annonce la bonne nouvelle, qui es-tu? ton visage est celui de la bonne augure!». Il dira: «Moi, je suis tes bonnes œuvres (par Allah, je ne connais de toi que ta propension (rapide) pour le bien et ton hésitation devant le mal. Fasse Allah te récompenser par du bien)».

On lui fera alors une ouverture donnant sur le paradis et une autre donnant sur l'enfer et on lui dira: «Regarde la place que tu aurais occupé dans le feu, si tu avais été du nombre des mécréants, et celle qu'Allah t'a donnée en échange dans le paradis». Lorsqu'il verra ce qui l'attendra au paradis, il dira: «Ô Seigneur! Fais hâter l'avènement de l'heure (la fin du monde) afin que je retrouve ma famille et mes biens». On lui dira alors: «Sois tranquille». En revanche lorsque le serviteur mécréant (ou l'immoral comme cité dans une autre version) quitte la vie pour l'au-delà, il sera accueilli par des anges sévères et très durs aux visages sombres portant avec eux des étoffes épouvantables (venues de l'enfer). Ils viendront s'asseoir auprès de lui à perte de vue. Ensuite, l'ange de la mort se placera devant sa tête et lui lancera: «Ô âme pécheresse sors vers le courroux et la colère d'Allah». On la fera sortir de son corps et on l'arrachera comme on arrache des fils de fer en braise d'une laine trempée, tranchant au passage ses veines et ses nerfs. Elle sera accueillie par des malédictions proférées par tous les anges se trouvant entre ciel et terre et ceux se trouvant dans le ciel. Toutes les portes du ciel resteront fermées devant elle et chaque gardien (ange) demandera Allah à ce qu'une telle âme ne puisse pas passer par sa porte. Ensuite, ils la saisiront et la mettront sans tarder dans ces

**épouvantables étoffes ramenées de l'enfer, d'une odeur de charogne des plus désagréables qui soient.**

**Ils l'amèneront avec eux au ciel et, à chaque fois qu'il rencontreront sur leur passage un ange, celui-ci demandera: «A qui appartient cette âme pécheresse?» On lui répondra: «Elle appartient à untel fils d'untel». Dès lors on l'appellera par tous les mauvais noms qu'on lui connaissait sur terre jusqu'à ce qu'ils atteindront le ciel terrestre. Ils demanderont en vain à ce qu'on leur ouvre la porte d'accès comme en témoigne le verset suivant: ﴿Les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au paradis que lorsque le chameau pénètre dans le chas de l'aiguille﴾[1][2].**

﴿لَا تُفَتَّحُ لَهُمْ أَبْوَٰبُ ٱلسَّمَآءِ وَلَا يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ حَتَّىٰ يَلِجَ ٱلْجَمَلُ فِى سَمِّ ٱلْخِيَاطِ﴾ [الأعراف: ٤٠].

---

(1) Hassan Al-Basri et d'autres ont dit: «C'est-à-dire, lorsque le chameau pénétrera dans le trou de l'aiguille». C'est la version trouvée chez Ali Ibn Abî Talha ainsi qu'Al-'Aoufi d'après Ibn 'Abbâs. Selon Mudjahed et Iqrima, Ibn 'Abbâs faisait allusion, dans ce verset, au fil épais à faire pénétrer dans le trou de l'aiguille. D'après l'exégèse d'Ibn Kathîr, c'est là une allusion à l'impossibilité pour eux d'entrer au Paradis. Voir le commentaire d'Al-Baghaoui.

(2) S.7, V.40.

**Allah (le Très-Haut) leur ordonnera alors: «Mentionnez son livre parmi les «Sijjin»[1], dans la terre inférieure».**

**«Faites ramener, leur dira-t-on, Mon serviteur à la terre car J'ai fait la promesse (aux humains) que de la terre, Je les ai crées, dans la terre Je les ferai retourner et à partir d'elle, Je les ferai sortir une fois de plus».**

**Ensuite son âme sera projetée du ciel si bien qu'elle s'écrasera sur son corps».** Puis le Prophète (QSSSL) récita le verset suivant: **«﴿Quiconque se rend coupable d'association envers Allah c'est comme s'il se verra lâcher du ciel et sera saisit au vol par un oiseau ou projeté par le vent vers une contrée lointaine﴾».**

**«Son âme retournera à son corps si bien qu'il entendra le craquement des sandales lorsque ceux qui l'ont accompagné à sa dernière demeure commencent à quitter un par un le cimetière. Ensuite, se rendent auprès de lui deux anges à l'aspect très sévère qui le feront mettre sur son séant et lui demanderont: «Qui**

---

(1) Selon Ibn Kathîr (qu'Allah ait son âme), dans son exégèse, le mot «Sijjin» dérive du mot «sijn» (prison), qui signifie étroitesse. Dans un autre contexte, il écrit que «Sijjin» réunit étroitesse et infériorité.

est ton Seigneur?». Il répondra en bégayant (par peur et par perplexité) «Oh! Oh! Je ne sais pas». Ils lui demanderont: «Quelle est ta religion?». Il répondra: «Oh! Oh! je ne sais pas». Ils lui demanderont: «Que dis-tu de cet homme qui a été envoyé et qui s'appelle Mohammed (QSSSL)?». Il répondra: «Oh! Oh! je ne sais pas! Cependant, j'ai entendu les gens parler de lui». Les anges lui lanceront alors: «Puisque tu ignores tout cela (voilà ta récompense)». Un appel résonnera du ciel: «Il a menti. Etendez lui des couvertures de l'enfer et ouvrez lui une porte sur l'enfer». Il recevra alors de son air très chaud et de sa fournaise. A cet instant là, la tombe commencera à l'étreindre jusqu'à a ce que ses propres côtés s'enchevêtrent entre elles.

Un homme à l'aspect hideux, drapé de vêtements répugnants et dégageant une odeur désagréable se présentera (dans une autre version: se manifestera) devant lui et dira: «Je suis venu porteur de ce qui ne te réjouira pas. Voilà ton jour promis». Il lui répondra: «Et toi (qu'Allah t'annonce la mauvaise nouvelle) qui es-tu? Ton visage est celui de la mauvaise augure» . Il lui dira: «Moi, je suis tes mauvaises œuvres (par Allah, je ne connais de toi que ta lenteur dans l'obéissance à Allah et ta célérité pour le péché. Fasse Allah te récompenser par le pire)». Ensuite on le confiera à un (ange) aveugle, sourd et muet à la fois, pour lui faire subir l'épreuve.

**Il aura dans sa main un maillet de fer semblable à celui du forgeron, capable de réduire d'un seul coup une montagne en poussière, si bien qu'il le frappera d'un coup qui le réduira à néant. Ensuite, Allah lui fera reprendre sa forme initiale, façon de permettre à l'ange de lui renouveler le supplice.**

**Il le frappera une nouvelle fois et il poussera un cri que toute chose entendra à l'exception des humains et des génies. On lui ouvrira alors une porte donnant sur l'enfer et on lui étendra de ses tapis de feu). Le mécréant suppliera: «Ô Allah retarde l'avènement de l'heure (la fin du monde)»**[1].

**L'odeur de l'âme croyante arrivera jusqu'aux anges:**

- Les croyants (défunts) accueilleront auprès d'eux l'âme (récente) de leur frère croyant avec une joie plus grande que celle qu'éprouve une famille devant un être cher après une longue absence.

- En rejoignant les croyants, l'âme se débarrasse de la tristesse vécue dans le bas monde.

A cet égard, Abû Hûreira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit:

(1) Rapporté par Abû Dawûd dans son «Sahih» (3979), par Al-Hâkem, At-Tayalici, Ahmed et les autres. Voir «Ahkâm Al-Djanâïz» p.198.

«Certes, dès que le croyant rend l'âme, celle-ci est accueillie par les anges de la miséricorde, portant avec eux une étoffe de soie, en lui lançant: «Sors vers l'Esprit d'Allah». Elle sortira ainsi avec une odeur agréable du musc et les anges se mettront à se la passer les uns aux autres, en sentant son parfum, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la porte du ciel. D'autres anges leur demanderont: «C'est quoi cette bonne odeur qui vient de la terre?». Ils le répéteront ainsi jusqu'à ce l'âme soit parvenue auprès de celles des croyants.

Ceux-ci vont l'accueillir avec une joie plus forte que celle qu'éprouve une famille devant un être cher après une longue absence . Ils lui demanderont: «Qu'est t-il advenu untel?» On leur rétorquera: «Laissez-la se reposer, afin d'oublier le souci dans lequel elle était dans le bas monde».

Le défunt dira alors: «Certes il est mort, n'est-il pas parmi vous?». On répondra: «Il a été conduit alors vers l'abîme profonde (l'enfer)».

Par contre, des anges chargés du supplice se présenteront auprès du mécréant avec des étoffes ramenées droit de l'enfer et lui lanceront: «Sors vers la colère d'Allah!». Son âme sortira alors, en dégageant la plus désagréable odeur de charogne qui soit, puis on

**la ramènera vers la porte de la terre»**(1).

**- Dans sa tombe l'homme se verra montrer de façon continue sa place au paradis ou en Enfer.**

Allah (le Très-Haut) a dit à cet égard:

**﴿Le feu, auquel ils sont exposés matin et soir. Et le jour où l'heure arrivera (il sera dit): «Faites entrer le gens de Pharaon au plus dur des châtiments»﴾**(2).

﴿ٱلنَّارُ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا غُدُوًّا وَعَشِيًّا وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ أَدْخِلُوٓا۟ ءَالَ فِرْعَوْنَ أَشَدَّ ٱلْعَذَابِ ﴿٤٦﴾﴾ [غافر: ٤٦].

Dans cette optique Ibn 'Umar (qu'Allah les agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Lorsque l'un de vous vient à mourir, sa place lui sera exposée matin et soir. S'il fait partie des gens du paradis, on lui montrera sa place au paradis, et s'il fait partie des gens de l'enfer, on lui montrera sa place en enfer, et on lui dira: «Voici ta place jusqu'à ce qu'Allah te fera ressusciter»**(3).

---

(1) Rapporté par Ibn Habbân dans son «Sahih» et par Ibn Mâdja à travers une chaîne de transmission authentique. Voir l'ouvrage «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (3559).

(2) S.40, V.46.

(3) Rapporté par Al-Bûkhari (1379, 324, 6515) et par Muslim (2866).

**- La capacité des animaux d'entendre les cris des suppliciés dans leurs tombes.**

Ibn Mass'ûd (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Prophète (QSSSL) a dit: **«Certes les morts subiront le supplice dans leurs tombes si bien que les bêtes entendront leurs gémissements»**[1].

**La tombe est la première des étapes menant vers l'au-delà:**

Hâni (un esclave affranchi de 'Uthmane Ibn 'Affane) qui rapporte ceci: «Lorsque 'Uthmane (qu'Allah l'agrée) se plaçait devant une tombe il commençait à pleurer jusqu'à faire mouiller sa barbe. Un homme lui fit cette remarque: «Lorsque tu évoques le paradis et le feu, tu ne pleures pas. Mais des que tu évoques la tombe tu commences à pleurer». 'Uthmane lui répondit: «J'ai entendu le Messager d'Allah (QSSSL) dire: **«La tombe est la première des étapes menant à l'au-delà. S'il l'homme arrive à franchir cette étape sans encombre, il franchira les autres aussi facilement. En revanche s'il n'arrive pas à la franchir sans encombre, les autres**

(1) Rapporté par At-Tabarani dans «Al-Kabir». Il a été corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (3548). Voir «As-Sahiha» (1377).

**étapes lui seront encore pires».**

Il continue: «J'ai entendu le Messager d'Allah (QSSSL) dire aussi: **«Je n'ai jamais vu d'aussi épouvantable spectacle que celui offert par une tombe»**[1].

**- Les tombes des pécheurs se remplissent de ténèbres:**

Abû Hûreira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Certes, ces tombes se remplissent de ténèbres sur leurs occupants. Cependant, Allah (qu'Il soit exalté) les illuminera par ma prière en leur faveur»**[2].

**- Les vivants ne sont pas en mesure d'entendre les gémissements émis par les suppliciés dans la tombe:**

Anas (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Prophète (QSSSL) a dit: **«Si vous n'étés pas tenus d'enterrer vos morts, j'aurais invoqué Allah pour qu'Il vous fasse entendre de ce que j'entends du**

---

(1) Rapporté par At-Tirmidhi et par Ibn Mâdja «Sahih Sunan Ibn Mâdja» (3442). Voir aussi «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (3550).

(2) Rapporté par Muslim (956). Le hadith se trouve chez Al-Bûkhari dans son recueil authentique (1337).

**supplice de la tombe»**[1].

**- Le privilège de manger de l'arbre du paradis avant le jour de la résurrection:**

Ka'b Ibn Malik (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Certes les martyrs prennent la forme d'oiseaux verts mangeant du fruit du paradis (ou de l'arbre du paradis)»**[2].

**- L'âme du croyant reste suspendue à sa dette:**

Abû Hûreira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«L'âme du croyant reste suspendue (sur lui) jusqu'à ce qu'il se soit acquitté de sa (ou de ses) dette(s)»**[3].

**- Les habitants du ciel invoquent en faveur du serviteur croyant:**

Abû Hûreira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le

---

(1) Rapporté par Muslim (2867).

(2) Rapporté par At-Tirmidhi qui le trouve bon et authentique. Il a été corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans son ouvrage «Sahih At-Tarhib» (1368). Voir «As-Sahiha».

(3) Rapporté par Ahmed et par At-Tirmidhi «Sahih Sunan At-Tirmidhi» (860 - 861) et par Ibn Mâdja et les autres. Notre maître trouve sa chaîne de transmission authentique.

prophète (QSSSL) a dit: **«Lorsque le croyant rend l'âme, celle-ci est accueillie par deux anges qui l'élèveront au ciel. Il s'échappera d'elle, une odeur agréable et un parfum de musc, au point que les habitants du ciel diront: «Odeur agréable venant de la terre, Allah Prie sur toi et sur le corps dans lequel tu as habité». Ensuite ils la font monter jusqu'à son Seigneur Allah (qu'Il soit exalté), là-bas on leur dira: «Portez-la vers la destination finale».**

**Par contre, lorsque le mécréant rend l'âme avec son odeur désagréable et les malédictions qui la suivent, les habitants du ciel diront: «âme pécheresse venant de la terre». On leur dira: «Portez-la vers la destination finale»**[1].

**- La tombe du croyant lui sera illuminée.**

**- Le sommeil du croyant dans sa tombe.**

**- Le croyant s'impatiente pour annoncer la bonne nouvelle à sa famille.**

Abû Hûreira (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Lorsque le mort** (dans une autre version il est dit: **Lorsque l'un de vous) est mis dans sa tombe deux anges de couleurs noirâtres et bleuâtres l'un s'appelle «Al-Munkar» et**

(1) Rapporté par Muslim (2872).

**l'autre «An-Nakir» se rendent auprès de lui et lui diront: «Que disais-tu de cet homme? Il répondra: «Ce qu'il disait lui-même: Je suis le serviteur d'Allah et Son Messager. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohammed est Son serviteur et Son Messager». Ils lui diront alors: «Certes nous savions que tu allais dire cela».**

**Ensuite, on lui élargira sa tombe l'équivalent de soixante dix coudées multipliées par deux puis on la lui illuminera avant de lui dire «Dors». Il demandera: «Puis-je retourner auprès de ma famille pour les informer?». On lui dira: «Dors du sommeil d'un marié qui ne peut être réveillé que par l'être le plus cher de sa famille». Il restera ainsi dans son sommeil jusqu'à ce que Allah le ressuscitera.**

**S'il s'agit d'un hypocrite, celui-ci dira: «J'ai entendu les gens parler et je répétais ce que tout le monde disait; je ne sais pas». Ils lui diront: «Certes nous savions que tu allais dire cela». On donnera alors ordre à la terre de l'ensevelir et de l'écraser si bien que ses côtes s'enchevêtreront entre elles. Il restera ainsi dans son supplice jusqu'à ce qu'Allah le ressuscitera»[1].**

---

(1) Rapporté par At-Tirmidhi et par Abû 'Assam dans «As-Sunna». On le trouve aussi dans «As-Sahiha» (1391).

**- Dans sa tombe le mort dira: «Laissez-moi prier»:**

Djabir (qu'Allah l'agrée) a dit:

«Lorsque le mort est placé dans sa tombe avant le crépuscule, il se met sur son séant en s'essuyant les yeux avant de dire: «Laissez-moi prier»[1].

**- La réponse du croyant est une faveur que lui a faite Allah (Le Très-Haut) dans sa tombe.**

**- Dans sa tombe le serviteur ne sera interrogé que sur la dévotion et la religion:**

Anas Ibn Malik (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Lorsque le croyant est mis dans sa tombe, un ange se présentera à lui et lui demandera: «Qu'adorais-tu?». Si Allah le guide, il répondra: «J'adorais Allah». Ensuite, il lui demandera: «Que disais-tu de cet homme?» Il répondra: «Lui, c'est le serviteur d'Allah et Son Messager», et l'interrogatoire s'arrêtera à ces deux questions»**.

**Ensuite, on l'amènera vers une demeure qui aurait due lui être destinée en enfer et on lui dira: «Voilà la demeure qui t'était destinée dans le feu.**

(1) Rapporté par Ibn Mâdja «Sahih Sunan Ibn Mâdja» (3447). Voir l'ouvrage «As-Sunna» (no. 867).

**Mais Allah t'a préservé de tout ceci et, par Sa miséricorde, Il t'a donné en échange une autre dans le paradis». A ce moment-là, il dira «Permettez-moi de rejoindre ma famille pour leur annoncer la bonne nouvelle». Alors on l'invitera à rejoindre sa demeure.**

**A l'inverse, lorsque le mécréant est mis dans sa tombe, un ange se présentera à lui pour lui dire en forme de reproche: «Qu'adorais-tu?». Il répondra: «Je ne sais pas». Alors il lui dira: «Tu n'as rien su et tu n'as rien lu (du Coran)». Avant de continuer: «Que disais-tu de cet homme?». Il répondra: «Je répétais ce que tout le monde disait». Il le frappera alors une seule fois avec un maillet de fer entre les deux oreilles si bien qu'il poussera un cri que toutes les créatures entendront sauf les hommes et les génies»**[1].

- Les morts n'entendent pas ce qui se passe sur la surface de la terre et ce, conformément au verset suivant où Allah (le Très-Haut) dit:

**﴾En vérité, tu ne fais pas entendre les morts et tu ne fais pas entendre aux sourds l'appel s'ils vont en tournant le dos﴿**[2].

---

(1) Rapporté par Ahmed d'après Djabir et par Abû Dawûd d'après «Sahih Sunan Abû Dawûd» (3977) hadith cité dans les deux recueils authentiques. Voir «As-Sahiha».

(2) S.30, V.52.

﴿فَإِنَّكَ لَا تُسْمِعُ ٱلْمَوْتَىٰ وَلَا تُسْمِعُ ٱلصُّمَّ ٱلدُّعَآءَ إِذَا وَلَّوْا مُدْبِرِينَ ﴿٥٢﴾﴾ [الرُّوم: ٥٢].

**- Ceux qui ont été enterrés dans un puits lors de la fameuse bataille de Badr avaient entendu le Prophète (QSSSL) leur parler sans pouvoir lui répondre:**

A ce titre Ibn 'Umar (qu'Allah les agrée) rapporte:

«Le Prophète (QSSSL) s'adressa à ces mecréants «Ahl Al-Qalib» tombés lors de la fameuse bataille de Badr et leur dit: **«Avez-vous trouvé ce que votre Seigneur vous a vraiment promis?»**. Ses compagnons lui demandèrent: «T'adresses-tu à des morts?». Il dit: **«Vous n'entendez pas plus qu'eux. Seulement, eux, n'arrivent pas à répondre»**[1].

**- Le désir qu'éprouvaient les compagnons se trouvant dans le Barzakh (l'isthme séparant ce bas monde de l'au-delà) après leur mort en martyrs, d'informer leurs frères encore en vie de la considération réservée aux martyrs:**

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Lorsque vos frères tombèrent en martyrs à Ohod, Allah leur donna la**

---

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (1379) et par Muslim (2874).

**forme d'oiseaux verts du paradis, qui se promènent le long de ses rivières, mangent de ses fruits et prennent comme refuge des lustres en or suspendus à l'ombre du trône (d'Allah).**

**Lorsqu'ils trouveront agréables leurs nourritures, leurs boissons et leurs refuges ils se réjouiront en disant: «Qui informera nos frères de notre félicité au paradis de sorte à ce qu'ils ne renoncent pas au djihad (guerre sainte) et ne baissent pas les bras lors de la guerre?» Allah (le Très-Haut) dira: «Je me chargerai de les informer à votre place»[1].**

  

(1) Rapporté par Ahmed dans son «Musnad» et par Abû Dawûd dans son «Sahih» (2139).

## Le châtiment physique réservé aux mécréants dans la tombe

D'après Samora Ibn Djoundoub (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (QSSSL) aimait souvent dire à ses compagnons: **«L'un de vous a-t-il fait la nuit dernière un rêve?»**. Et lorsque l'un de nous fait un rêve, il tenait à le raconter et le Prophète (QSSSL) disait ce qu'Allah voulait qu'il dise. Un matin il nous raconta: **«Cette nuit j'ai vu (en songe) deux hommes venir à moi et me dire: «Viens avec nous». Je les suivis et voilà que nous aperçûmes un homme couché sur le dos et un autre debout, tenant une pierre dont il s'en servait pour lui broyer la tête.**

**Après chaque coup, la pierre roulait et pendant le temps qu'il mettait pour la récupérer, la tête du premier reprenait sa forme initiale.**

**Puis il lui renouvelait le supplice «Gloire à Allah, demandais-je, qui sont ces deux hommes?». «En route» me répondirent-ils.**

**Nous prîmes alors la route et voilà que nous aperçûmes un homme assis et un autre debout. Ce**

**dernier tenait à la main un crochet de fer qu'il introduisait dans la bouche du premier pour ramener le coin de sa bouche vers sa nuque.**

**D'ailleurs, il en faisait de même avec ses yeux et son nez.** (Abû Radja qui tient le hadith de Samora, utilisa ici l'expression: **il coupait**).

**Ensuite, il procédait de la même manière avec l'autre côté. Et lorsque la première face reprenait sa forme initiale il renouvelait le supplice comme la première fois «Gloire à Allah, demandais-je, qui sont ces deux hommes?». «En route» me répondirent-ils.**

**Nous continuâmes notre route et là nous atteignîmes un endroit où se trouvait quelque chose pareille à un four à pain (je pensais qu'il disait du bruit et du son se dégageaient de ce four) dans lequel se trouvaient des hommes et des femmes nus, que les flammes atteignaient par le bas. A chaque fois que celles-ci les brûlaient, ils poussaient des cris et des gémissements. «qui sont-ils?» Demandai-je. «En route» me répondirent-ils.**

**Nous continuâmes notre route jusqu'à ce que nous arrivâmes auprès d'un fleuve (Je pensai qu'il dit: rouge comme du sang) dans lequel se trouvait un homme qui nageait et au bord duquel se trouvait un autre homme tenant devant lui un tas de pierres. Chaque fois que celui se trouvant dans le fleuve,**

cherchait à sortir, l'autre lui lançait une pierre dans sa bouche façon de le dissuader de sortir . Il renouvela ainsi le supplice à chaque fois que l'autre tentait de sortir du fleuve. «Qui sont ces deux hommes?» Demandai-je. «En route» me répondirent-ils.

Et de nouveau nous marchâmes et nous trouvâmes un homme d'une laideur incomparable, en train d'entretenir un feu allumé devant lui. «Qui est-ce?» Demandai-je. «En route» me répondirent-ils.

Nous reprîmes notre marche jusqu'à ce que nous atteignîmes un parterre de verdure où se tenait un homme si longiligne, que sa tête se perdait dans le ciel. Il était entouré d'enfants dont je n'ai jamais vu de semblable auparavant. «Qui est cet homme? Qui sont ces enfants?» Demandai-je. «En route» me répondirent-ils.

Nous reprîmes notre route et voilà que nous arrivâmes devant un gigantesque arbre dont je n'ai pas vu d'aussi beau et d'aussi splendide. «Monte» me dit-on. Je l'ai monté».

Le Prophète (QSSSL) continua: «Nous nous retrouvâmes dans une cité dont les constructions sont faites de terre glaise aux couleurs dorées et argentées. Arrivés devant la porte de cette cité, nous demandâmes la permission d'y entrer. Une fois à l'intérieur, nous fûmes accueillis par des hommes, ayant un côté

d'une beauté incomparable et l'autre d'une laideur inimaginable.

On leur ordonna: «Rejoignez la rivière». Ils s'exécutèrent. Une rivière d'une blancheur comparable à celle d'un lait pur. Lorsqu'ils sortirent de l'eau leur laideur céda la place à la beauté et ils devinrent ainsi tous beaux. «Voici le paradis de l'Eden et voici ta place» me dirent mes compagnons».

Le Prophète (QSSSL) continua: «Aussitôt, je levai la tête, et voici qu'au-dessus de moi il y avait quelque chose qui ressemblait à un nuage». «Voici la place qui t'est réservée» me dirent-ils. «Laissez-moi y entrer» leur demandai-je alors. «Il te reste encore un temps à vivre et ce temps tu ne l'as pas encore accompli. Quand ce sera fait, tu entreras dans la demeure qui t'est réservée». Me répondirent-ils. «J'ai vu des choses étonnantes cette nuit la» dis je à mes deux compagnons «Qu'as-tu vu» me demandèrent-ils. «Nous t'apprendrons leur signification».

«S'agissant du premier homme dont tu as vu la tête broyée, c'était celui à qui Allah avait enseigné le Coran et qui ne suivait pas ses enseignements et qui plus dormait en négligeant la prière prescrite.

L'homme dont tu as vu le coin de sa bouche, son nez et ses yeux déchirés et ramenés jusqu'à sa nuque c'était un imposteur qui colportait des mensonges qui

**se transmettaient de chez lui jusqu'aux confins de l'horizon. Ceux que tu as aperçus dans la cavité semblable à un four à pain, ce sont des gens coupables de fornication et d'adultère. Celui que tu as vu nager dans la fleuve et se faire avaler des pierres, était de ceux qui vivent de l'usure. Celui qui avait un aspect horrible et qui entretenait le feu et tournait autour, c'est Mâlek, le gardien de l'enfer. Le vieillard qui se tenait au pied de l'arbre, c'est Abraham. Les enfants qui l'entouraient ce sont les nouveaux nés morts dans leur nature innocente (fitra)»**. A ce titre, certains musulmans demandèrent au Prophète (QSSSL): «Ô Messager d'Allah, y compris les petits enfants des idolâtres?». Il dit: **«y compris les petits enfants des idolâtres»**.

**«S'agissant des gens dont les faces étaient l'une belle, et l'autre laide, ce sont ceux qui, de leur vivant, ont mélangé les bonnes et les mauvaises actions et auxquels Allah pardonna leurs méfaits»**[1].

Dans un autre récit de Samora, il est rapporté ceci: **«J'ai vu cette nuit (en songe) deux hommes venir à moi. Ils me prirent par la main et m'emmenèrent vers la «terre Sainte»**. Il continua: **«Nous reprîmes notre route et nous atteignîmes une cavité pareille à un**

(1) Hadith rapporté par Al-Bûkhari (7047).

four à pain, étroite au sommet, large à la base. Au dessous, était un brasier. Quand les flammes du brasier atteignaient cette cavité, le contenu se soulevait au point d'en sortir presque. Quand le feu s'apaisait, le contenu retombait au fond. A l'intérieur, se trouvaient des hommes et des femmes, tous nus.

Ensuite, nous parvînmes devant un fleuve de sang. Un homme s'y tenait debout tandis qu'au milieu du fleuve, il y avait un autre homme ayant devant lui un tas de pierres. Chaque fois que l'homme cherchait à sortir du fleuve, l'autre lui lançait une pierre à la bouche, l'empêchant ainsi de sortir. Et la scène se répéta indéfiniment. Ensuite, ils me firent monter sur un arbre et me firent entrer dans une maison telle que je n'en avait jamais vu de plus belle. Là, se trouvaient des vieillards, des jeunes gens, des femmes et des enfants.

L'homme que j'ai vu se faire déchirer le coin de sa bouche était un imposteur qui colportait des mensonges, lesquels se transmettaient de sa part pour atteindre l'horizon. On continuera à le traiter ainsi jusqu'au jour de la résurrection.

L'homme que j'ai vu se faire broyer la tête, c'était celui auquel Allah enseigna le Coran et qui dormait toute la nuit en le négligeant, et écoulait le jour sans mettre en pratique ses enseignements. Aussi on lui

**infligera un tel châtiment jusqu'au jour de la résurrection»[1].**

  

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (1386).

## Les péchés à cause desquels les mécréants subiront le supplice dans la tombe

Entre autres:

1- Le châtiment réservé à celui qui néglige le Coran et néglige la prière prescrite et ce, comme en témoigne le hadith de Samora Ibn Djoundoub, rapporté en entier, où il est dit: «**Nous aperçûmes un homme couché sur le dos et un autre debout, tenant une pierre dont il s'en servait pour lui broyer la tête. Après chaque coup, la pierre roulait et pendant le temps qu'il mettait pour la récupérer la tête du premier reprenait sa forme initiale. Puis il lui renouvelait le supplice**». Vers la fin du hadith on trouve l'interprétation de ce fait lorsque les deux anges dirent au Prophète (QSSSL): «**S'agissant du premier homme dont tu as vu la tête broyée, c'était celui à qui Allah avait enseigné le Coran et qui ne suivait pas ses enseignements et qui plus dormait en négligeant la prière prescrite**».

Dans une autre version il est dit: «**On continuera à le traiter ainsi jusqu'au jour de la résurrection**».

**2- Le châtiment réservé aux imposteurs:**

Dans le hadith de Samora (qu'Allah l'agrée) où il est dit: «**Nous continuâmes alors notre route et voilà que nous aperçûmes un homme assis et un autre debout.**

Ce dernier tenait à la main un crochet de fer qu'il introduisait dans la bouche du premier pour ramener le coin de sa bouche vers sa nuque.

D'ailleurs il procédait de la même manière avec l'autre côté. Et lorsque le premier côté reprenait sa forme initiale il renouvelait le supplice comme la première fois». Vers la fin du hadith, on trouve cette interprétation: «**L'homme dont tu as vu le coin de sa bouche, son nez et ses yeux déchirés et ramenés jusqu'à sa nuque, c'était un imposteur qui colportait des mensonges qui se transmettaient de sa part jusqu'aux confins de l'horizon**».

Dans une autre version, il est dit: «**On continuera à le traiter ainsi jusqu'au jour de la résurrection**».

**3- Le châtiment réservé aux fornicatrices et aux fornicateurs:**

Comme rapporté dans le hadith précédent: «**Nous continuâmes notre route et là nous atteignîmes un endroit où se trouvait quelque chose pareille à un four à pain** (Je pensais qu'il disait: **du bruit et du son**

**se dégageaient de ce four) dans lequel se trouvaient des hommes et des femmes nus que les flammes atteignaient par le bas. A chaque fois que celles-ci les brûlaient, ils poussaient des cris et des gémissements».** Vers la fin du hadith, il est rapporté comme interprétation: **«Les hommes et les femmes nus qui étaient dans la cavité semblable à un four à pain ce sont les fornicatrices et les fornicateurs».**

4- **Le châtiment réservé à l'usurier:**

Il est rapporté à ce sujet dans le hadith précédent:

**«Nous reprîmes notre marche jusqu'à ce que nous parvînmes auprès d'un fleuve** (je pensais qu'il dit: **de couleur rouge comme du sang) dans lequel se trouvait un homme qui nageait, et sur son bord, un autre homme, tenant devant lui un tas de pierres. Chaque fois que celui se trouvant dans le fleuve cherchait à en sortir, l'autre lui lançait une pierre dans la bouche afin de le dissuader de sortir. Et, il renouvela ainsi le supplice».** Vers la fin du hadith, il est rapporté comme interprétation: **«Celui que tu as vu nager dans le fleuve et se faire avaler des pierres, était de ceux qui vivent de l'usure».**

5- **Le mort souffrira des larmes de lamentation versées sur lui:**

Le Prophète (QSSSL) a dit à ce sujet:

**«Certes le mort souffrira dans sa tombe en fonction des larmes de lamentation qui sont versées sur lui»**[1].

**6- Le mort souffrira de certaines paroles (de douleur) émises sur lui par sa famille:**

Dans un hadith, le Prophète (QSSSL) dit: **«Lorsque quelqu'un meurt et qu'on se lamente sur lui en disant de la sorte: «Ô toi (qui était grand comme une montagne, Ô toi le maître!» On confiera alors la tâche à deux anges pour le secouer et le frapper à la poitrine en lui disant: «Alors tu étais ainsi?»**[2].

**7- Le châtiment réservé à celui qui verse dans la calomnie:**

Ibn 'Abbâs (qu'Allah les agrée) rapporte, qu'un jour, alors que le Prophète (QSSSL) passait devant un des murs de Médine (ou de la Mecque) il entendit des gémissements s'échapper de deux tombes. Alors il dit: **«Certes leurs occupants sont entrain d'être**

---

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (1292) et par Muslim (2927. S'il laisse comme testament de ne pas le pleurer, il ne subira pas de supplice pour ça, et Allah est plus savant que nous. Voir «Ahkâm Al-Djanâïz» p.41.

(2) Rapporté par At-Tirmidhi et par Ibn Mâdja et corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (3522).

**châtiés, et il ne s'agit pas de péchés majeurs: l'un ne prenait même pas le peine de se purifier et d'éviter le contact des souillures après avoir uriné, tandis que l'autre répandait la calomnie»**[1].

Dans une autre version on trouve dire: **«L'autre ne prenait même pas la peine de se laver** (ou: **de faire passer un objet pur sur son organe) après avoir accomplit ses besoins naturels»**[2].

8- **Le châtiment réservé à celui qui ne se lave pas et qui ne se préserve pas des souillures après avoir accompli ses besoins naturels (urine)**:

Cette question a été traitée dans le hadith mentionné ci-dessus.

  

(1) Rapporté par Al-Bûkhari (276) et par Muslim.

(2) Rapporté par Muslim (292).

## Les Prophètes et la vie d'outre tombe

**1- Allah (le Très-Haut) confie la tâche à un ange de se placer devant la tombe du Prophète (QSSSL) en vue de l'informer de toute personne qui prie sur lui (QSSSL), en lui donnant même son nom.**

A cet égard, 'Ammar Ibn Yasser (qu'Allah l'agrée) rapporte un hadith du Prophète (QSSSL) qui dit: **«Certes Allah confie la tâche à un ange de se placer devant ma tombe, mettant à sa disposition les noms de toutes les créatures. Aussi, il n'y aura pas quelqu'un à prier sur moi sans que je ne sois informé de son nom et de celui de son père en me disant: «Il s'agit d'untel fils d'un tel lequel t'a adressé des prières». Il en sera ainsi jusqu'au jour de la résurrection»**[1].

2- **La terre ne rongera pas les corps des Prophètes:**

Dans un hadith, le Prophète (QSSSL) dit:

---

(1) Rapporté par Al-Bazzar et les autres et corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (1667). Voir l'ouvrage «As-Sahiha» (1350).

**«Certes, le meilleur de vos jours c'est le vendredi. C'est le jour où a été créé Adam, où il est mort, où on soufflera dans le Cor et où on mettra un terme à la vie sur terre. Aussi multipliez les prières sur moi en ce jour car celles-ci me seront exposées».** Les compagnons lui demandèrent: «Comment nos prières te seront exposées alors que tu seras désintégré dans la terre». Il répondit: **«Allah (le Très-Haut) interdit à la terre de ronger nos corps»**[1].

3- **Les prophètes sont vivants dans leurs tombes.**

4- **Les prophètes (que le salut soit sur eux) prient dans leurs tombes:**

Le Messager d'Allah (QSSSL) a dit à ce sujet: **«Les prophètes (que le salut soit sur eux) prient dans leurs tombes à l'instar des vivants»**[2].

Il a dit aussi: **«J'ai vu lors de mon voyage nocturne Moïse prier dans sa tombe»**[3].

---

(1) Rapporté par Abû Dawûd, Annasâï et par Ibn Mâdja dans son recueil de hadiths authentiques. Corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib» (696).

(2) Rapporté par Al-Bazzar dans son «Musnad» et par les autres. Voir «As-Sahiha» (621) de notre maître (qu'Allah ait son âme).

(3) Muslim (2375).

**5- La rencontre du Messager d'Allah (QSSSL) avec les prophètes Adam, Jean Batiste, Jésus, Joseph, Idriss, Aaron, Moïse et Abraham (que la prière et le salut soient sur eux).**

**6- La recommandation faite par Moïse (que le salut soit sur lui) au Messager d'Allah (QSSSL) et qui consiste à demander Allah de réduire le nombre de prières obligatoires au profit de Ses serviteurs.**

Malek Ibn Sa'sa'a (qu'Allah l'agrée) rapporte le récit du Prophète (QSSSL) relatif à son voyage nocturne dans lequel il dit: **«J'étais dans un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, lorsqu'on vint me chercher. On me fendit le corps du sternum au bas ventre et on fit sortir mon cœur qu'on lava dans un bassin d'or rempli de foi avant de le remettre à sa place. Ensuite, on me ramènera une monture (blanche) plus petite qu'un mulet et plus grande qu'un âne. «Il s'agissait du Borâq» (cheval ailé), me dit mon guide. Alors je partis avec Gabriel jusqu'au ciel le plus proche: «Qui est là?» demanda-t-on. «Gabriel» répondit mon guide. «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit donc le bienvenu! Son arrivée ci est heureuse». Je fus alors conduis vers Adam et Gabriel me dit: «Voici ton père Adam». Je le saluais et il rendit le salut en me disant: «Bienvenue au fils et au prophète vertueux».**

Après quoi on me fit monter au deuxième ciel: «Qui est là?» demanda-t-on. «Gabriel» répondit mon guide. «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit donc le bienvenu! Son arrivée ici est heureuse». Puis je fus conduis vers Jésus et Jean qui étaient des cousins maternels. Gabriel me dit: «Voici Jésus et Jean; adresse-leur le salut». Je les saluais et ils me rendirent le salut en disant: «Bienvenue au frère et au prophète vertueux». Ensuite on me fit montrer au troisième ciel: «Qui est là?» demande-t-on. «Gabriel», répondit mon guide. «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit donc le bienvenu! Son arrivée ici est heureuse». Je fus alors conduis vers Joseph. Gabriel me dit: «Voici Joseph, adresse-lui ton salut». Je le saluais et il me rendit le salut en disant: «Bienvenue au frère et au prophète vertueux».

Ensuite on me fit monter au quatrième ciel: «Qui est là?» demande-t-on. «Gabriel», répondit mon guide. «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit alors le bienvenu! Son arrivée ici est heureuse». Je fus alors conduis vers Idriss. Gabriel me dit: «Voici Idriss, adresse-lui ton salut». Je le saluais et il me rendit le salut en disant: «Bienvenue au frère et au prophète vertueux». Ensuite, on me fit monter au cinquième ciel: «Qui

est là?» demande-t-on. «Gabriel», répondit mon guide. «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit donc le bienvenu! Son arrivée ici est heureuse». Je fus alors conduis vers Aaron. Gabriel me dit: «Voici Aaron, adresse-lui le salut». Je le saluais et il me rendit le salut en disant: «Bienvenue au frère et au prophète vertueux». Ensuite on me fit monter au sixième ciel «Qui est là» demande t- on. «Gabriel», répondit mon guide. «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit donc le bienvenu! Son arrivée ici est heureuse». Je fus alors conduis vers Moïse. Gabriel me dit: «Voici Moïse, adresse-lui ton salut». Je le saluais et il me rendit mon salut en disant: «Bienvenue au frère et au prophète vertueux». En s'apprêtant à le quitter, il se mit à pleurer. «Qu'est-ce qui te fait pleurer ainsi?». Lui demanda-t-on. Il dit: «Je pleure car ce jeune homme à été envoyé après moi et il y aura plus de gens de sa communauté à entrer au paradis que la mienne». Ensuite, on me fit monter au septième ciel: «Qui est là?» demande-t-on. «Gabriel». «Et qui t'accompagne?». «Mohammed». «A-t-il donc été mandé?». «Oui». «Qu'il soit le bienvenu! Son arrivée ici est heureuse». Je fus alors conduis vers Abraham Gabriel me dit: «Voici ton père, adresse-lui le salut». Je le saluais, et il me rendit donc le salut en disant: «Bienvenue au fils et au prophète vertueux».

Alors on me fit monter jusqu'au lotus de la limite dont les fruits sont pareils à des cruches de Hadjar[1], et les feuilles semblables aux oreilles d'éléphant. A son pied coulent quatre fleuves, deux à ciel ouvert et deux à l'intérieur du sol. J'interrogeai Gabriel qui me dit: «Les deux fleuves qui coulent de l'intérieur du sol ont leur cours dans le paradis, les deux autres qui coulent à ciel ouvert ce sont (les fameux) «le Nil» et «l'Euphrate». Ensuite on me montra la maison peuplée et on me tendit un bol de vin, un autre de lait et un autre de miel. Je choisis celui rempli de lait. Gabriel me dit: «Cela symbolise la nature innée (fitra) qui te caractérise et caractérise ta communauté».

Ensuite, il me fut prescrit cinquante prières par jour. Au chemin du retour, arrivé à la hauteur de Moïse, celui-ci me demanda: «On t'a prescrit quoi?». Je répondis: «Il m'a été prescrit cinquante prières par jour». Il dit: «Certes ta communauté ne peut subir la charge de cinquante prières par jour. Moi, Par Allah, j'ai fais l'expérience des hommes avant toi et j'ai eu fort à faire avec les enfants d'Israël. Retourne auprès de Ton Seigneur et sollicite un allégement de Sa part (au profit de ta communauté)». Je retournai et Allah m'en réduisit dix.

---

(1) Ville proche de Médine très connue pour ses cruches d'eau.

**Moïse me tint les mêmes propos. Je retournai et Allah m'en réduisit dix. Moïse me tint les mêmes propos. Je retournai et Allah m'en reduisit dix. Moïse me tint les mêmes propos. Je retournai et Allah me prescrivit dix prières par jour et Moise me tint les mêmes propos.**

**Et lorsque je retournai auprès d'Allah et que les prières me furent réduites à cinq, Moïse me demanda: «Qu'as-tu obtenu?». Je répondis: «Allah a fixé les prières à cinq par jour».**

**Il me tint encore une fois les mêmes propos. A ce moment-là, j'ai dit: «J'ai tellement sollicité Allah que je me sens dans la gène de Lui demander un autre allégement. Voilà pourquoi j'ai acquiescé. Alors on entendit un héraut crier: «Certes J'ai prescrit irrévocablement. J'ai allégé la tache de Mes serviteurs (et Je considère pour la rétribution une bonne action comme dix bonnes actions)».**

  

---

(1) Al-Bûkhari (3887), Muslim (163).

## Ce dont profitera le défunt après sa mort

**1- La prière sur lui:**

Le Prophète (QSSSL) a dit à ce sujet: **«Chaque fois qu'un groupe d'une centaine de musulmans assiste à la prière d'un (musulman) défunt et que chacun d'eux intercède en sa faveur, l'intercession est toujours acceptée»**[1].

Dans un hadith d'Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (QSSSL) dit: **«Chaque fois qu'un musulman meurt et que quarante hommes, n'associent rien à Allah, suivent ses funérailles, Allah accepte leur intercession en sa faveur»**[2].

**2- La mort se réjouit de la présence de ses frères musulmans après son enterrement le temps que soient égorgés des chameaux et leurs viandes distribuées:**

Et ce, comme rapporté dans un hadith précédent d'Amr Ibn Al-'Ass (qu'Allah l'agrée) qui dit:

---

(1) Muslim (947).
(2) Muslim (948).

**«Et quand nous m'aurez enterré, versez la terre sur mon corps petit à petit et restez autour de ma tombe, le temps que soient égorgés les chameaux et leurs viandes distribuées (aux pauvres) afin que votre compagnie me procure de la quiétude et que je réfléchisse à la manière d'accueillir les Messagers de mon Seigneur»**[1].

**3- D'invoquer Allah de l'affermir et de lui pardonner juste après son enterrement:**

'Uthmane Ibn 'Affane (qu'Allah l'agrée) a rapporté ce qui suit:

«Lorsque le Prophète (QSSSL) eut terminé d'enterrer un mort, il se mettait devant sa tombe et disait: **«Invoquez le pardon et l'affermissement en faveur de votre frère car il est entrain d'être interrogé maintenant»**[2].

**4- Les bonnes actions qu'il a réalisées tout au long de sa vie (aumône courante, un savoir utile et un fils laissé derrière lui et qui invoquera en sa faveur):**

Dans un hadith rapporté par Abû Hûreira

---

(1) Muslim (121).

(2) Rapporté par Abû Dawûd et les autres. Corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans l'ouvrage «Ahkâm Al-Djanâïz» p.198.

(qu'Allah l'agrée) le Prophète (QSSSL) dit: **«Lorsqu'une personne vient à mourir ses œuvres cesseront avec elle sauf dans trois cas: (Si elle a laissé derrière elle) une aumône courante, un savoir dont bénéficieront les autres et un fils qui invoquera Allah en sa faveur»**[1].

**5- Une aumône acquittée par son fils en sa faveur:**

D'après 'Aïcha (qu'Allah l'agrée): «Un homme demanda au Prophète (QSSSL): «Ma mère vient de mourir subitement. Et si elle avait pu parler, elle aurait fait sortir une aumône. Est-ce que je peux le faire à sa place?». **«Oui»** répondit le Prophète (QSSSL).

**6- Les invocations et les demandes de pardon faites par les musulmans et les croyants:**

Et ce, comme en témoigne le verset suivant lorsqu'Allah (le Très-Haut) dit: **﴿Et (il appartient également) à ceux qui sont venus après eux en disant: «Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'a nos frères qui nous ont précédés dans la foi»﴾**[2].

---

(1) Muslim (1631).

(2) Al-Bûkhari (2760), Muslim (1004).

(3) S.59, V.10.

﴿وَالَّذِينَ جَاءُو مِن بَعْدِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا
وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ فِي قُلُوبِنَا غِلًّا لِّلَّذِينَ
آمَنُوا رَبَّنَا إِنَّكَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٠﴾﴾

Dans un hadith, le Prophète (QSSSL) dit:

**«Quiconque invoque le pardon pour les croyants et les croyantes, Allah lui prescrira une bonne action sur chaque croyant et croyante ainsi invoqués»**[1].

**7- La mobilisation au combat pour défendre la cause d'Allah de son vivant:**

Le Prophète (QSSSL) a dit: **«Tout homme qui vient à mourir verra ses œuvres s'estomper sauf pour le combattant dans le sentier d'Allah. En effet, non seulement il verra ses bonnes actions s'accroître jusqu'au jour de la résurrection mais aussi il sera épargné de l'épreuve de la tombe»**[2].



(1) Rapporté par At-Tabarani dans «Al-Kabir». Al-Haithami trouve sa chaîne de transmission comme bonne. Voir «Azzawâed» (210/10).

(2) Rapporté par Abû Dawûd et par At-Tirmidhi et par les autres. Hadith corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans «Sahih At-Targhib oua At-Tarhib».

## Ce qui épargnera (au défunt) l'épreuve et du supplice de la tombe

**1- Le fait de tomber en martyr au champ de bataille:**

Al Miqdâd Ibn Ma'd Yakrib (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messager d'Allah (QSSSL) a dit: **«Le martyr aura droit à six faveurs auprès d'Allah:**

- Il lui sera pardonné à sa première goutte de sang versée.

- Il lui sera montré sa place dans le paradis.

- Il sera épargné du supplice de la tombe.

- Il sera épargné de la grande frayeur.

- Il sera enveloppé du voile de la foi.

- Il épousera les houris (du paradis) et il aura droit d'intercéder au profit de soixante dix membres de ses proches»[1].

---

(1) Rapporté par At-Tirmidhi dans «Sahih Sunan At-Tirmidhi» (1358), et par Ibn Mâdja et par Ahmed. Voir «Ahkâm Al-Djanâïz».

Un compagnon du Prophète (QSSSL) rapporte qu'une fois un homme demanda au Messager d'Allah (QSSSL):

«Pourquoi les croyants subiront-ils l'épreuve de la tombe sauf le martyr?». Il répondit: **«Les sabres qui brillent sur sa tête lui suffisent comme épreuve»**[1].

**2- Le fait de se mobiliser pour combattre dans le sentier d'Allah (le Très-Haut):**

Salmâne (qu'Allah l'agrée) rapporte d'après le Messager d'Allah (QSSSL) qui dit: **«Le fait de se mobiliser ne serait-ce un jour et une nuit pour combattre dans le sentier d'Allah est préférable au jeune d'un mois et sa veillée en dévotion. Si le combattant vient à mourir, ses œuvres lui seront préservées ainsi que sa subsistance. Bien plus, il se verra épargner de l'épreuve de la tombe»**[2].

Dans un autre hadith, le Messager d' Allah (QSSSL) dit: **«Toute personne qui vient de mourir verra ses œuvres s'arrêter à sa mort sauf pour le combattant dans le sentier d'Allah. En effet, non seulement il verra ses bonnes actions s'accroître**

---

(1) Rapporté par Annasâï dans «Sahih Sunan Annasâï» (1940) et les autres. Corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) dans «Ahkâm Al-Djanâïz» p.50.

(2) Muslim (1913).

**jusqu'au jour de la résurrection mais aussi il sera épargné de l'épreuve de la tombe»**[1].

**3- La mort suite à une maladie interne (mal de ventre):**

'Abdullah Ibn Yassar rapporte ceci: «Un jour, j'étais en compagnie de Soulaymane Ibn Surd et de Khaled Ibn 'Ourfouta. Ils commencèrent à parler d'un homme qui vient de mourir des suites d'une maladie interne (mal de ventre) et de leur désir d'assister à son enterrement. L'un s'adressa à l'autre en lui disant: «Le Messager d'Allah (QSSSL) n'a-t-il pas dit: **«Quiconque mourra des suite d'une maladie interne (mal de ventre) se verra épargner de l'épreuve de la tombe»**. L'autre intervient et dit: «Oui».

Dans une autre version on trouve dire: «Tu as raison»[2].

**4- La récitation de la sourate «Al-Mulk» (la royauté):**

Dans un hadith d'Abdullah Ibn Mass'ûd, le Messager d'Allah (QSSSL) dit: **«La sourate «Al-Mulk» est celle qui constitue un rempart contre le**

---

(1) Déjà cité.

(2) Rapporté par Annasâï dans «Sahih Sunan Annasâï» (1393), par At-Tirmidhi «Sahih Sunan At-Tirmidhi» (849), et par les autres. Voir «Ahkâm Al-Djanâïz».

**supplice de la tombe»**[1].

**5- Le fait de succomber par un vendredi ou sa veille:**

Et ce, comme en témoigne le hadith suivant dans lequel le Prophète (QSSSL) dit:

**«Lorsqu'un musulman meurt par un vendredi ou bien la veille, Allah (le Très-Haut) l'épargnera de l'épreuve de la tombe»**[2].

  

---

(1) Rapporté par Abû Cheikh dans «Al-Asbahani» et corrigé par notre maître (qu'Allah ait son âme) avec témoins dans «As-Sahiha» (1140).

(2) Rapporté par Ahmed et par At-Tirmidhi dans l'ouvrage «Sahih Sunan At-Tirmidhi» (858) et par d'autres narrateurs. Voir «Ahkâm Al-Djanâïz» p.50.

# table de matiére